Jugés pour un violent brigandage commis à coups de barre de fer

FRIBOURG • *Trois jeunes adultes comparaissent depuis hier devant le Tribunal de la Sarine pour la brutale agression d'un piéton.*

Le guet-apens était prévu derrière l'hôpital des Bourgeois. ALDO ELLENA-A

ANTOINE RÜF

Drôle d'équipe que celle formée par les trois jeunes de 20 ans qui comparaissent depuis hier devant le Tribunal de la Sarine pour un brigandage particulièrement brutal. «Plus des ados, pas encore des hommes» pour le procureur Philippe Barboni, deux d'entre eux n'en sont pas moins des délinquants endurcis depuis leurs 13 ans. Le troisième, complètement dépassé, semble être tombé de la lune.

Tous trois doivent répondre de l'agression, à coups de barre de fer, d'un piéton derrière l'hôpital des Bourgeois de Fribourg, le 7 décembre 2012. L'homme, attaqué par-derrière par un homme cagoulé et ganté de noir, n'a rien vu venir. Frappé à la tête il a été sérieusement blessé et est toujours gravement traumatisé. Tout ça pour six cents francs et quelques gadgets électroniques.

Rôles bien répartis

Les rôles étaient bien répartis. EJ, un grand gaillard à peau mate, dont le visage en lame de couteau et la barbiche pointue façon djinn des Mille et Une Nuits ne laissent pas deviner la double nationalité danoise et canadienne, était selon l'accusation, l'âme et la main du brigandage. C'est lui qui, cagoulé, ganté et barre de fer en main, aurait attaqué par-derrière la victime, lui donnant plusieurs coups violents à la tête avant de lui prendre son sac. Une année de détention plus tard, il le nie toujours farouchement. Son passé, fait de cambriolages, d'agressions, d'extorsions et de brigandages ne plaide pas en sa faveur. Pas plus que les mises en cause convergentes de ses prétendus comparses. Il est aussi jugé, entre autres, pour avoir roué de coups un quidam qui lui avait prêté un paquet de tabac et qui avait eu l'intolérable insolence de le lui redemander.

Look avec complet veston noir

MC présente le même genre de casier. Ce jeune Turc a admis avoir aidé à perpétrer ce mauvais coup en surveillant et en annonçant le passage de la victime, un employé d'un restaurant supposé ramener chez lui la recette du jour. Hier au tribunal, il en a fait beaucoup dans le look comme il faut, avec son complet veston noir, sa chevelure calamistrée et ses souliers vernis longs comme un jour sans pain. Devoir passer devant un tribunal cinq jours plus tard pour de nombreux délits ne l'a pas retenu de participer à un brigandage de plus. Il n'a plus fait parler de lui depuis qu'il a trouvé un travail.

Le troisième larron, MK, un Suisse sans casier judiciaire détonne à côté de ses potes. Il a servi de chauffeur, et fourni l'arme: une cheville de chantier longue de 80 cm et pesant plus d'un kilo. Fréquentant surtout des filles, dit-il, il désirait intégrer un milieu plus viril. Entre ses potes brigands, la police et le procureur, il a été servi… Il dit avoir été «enroulé» par ses potes, qui l'avaient recruté le jour même pour sa voiture.

Le procureur Barboni a requis un an de prison avec sursis pour le chauffeur, deux ans ferme pour le guetteur et trois ans ferme pour l'agresseur. Les avocats des deux premiers ont plaidé la clémence et des peines compatibles avec une exécution en semi-détention.

Philippe Bardy, l'avocat de EJ, a plaidé l'acquittement. L'accusation contre son client ne repose que sur les déclarations de ses supposés comparses, qui sont contredites sur plusieurs points par les éléments matériels issus de l'enquête, ce qui les discrédite totalement, estime-t-il. Pour le reste, aucune preuve matérielle de l'implication de EJ ne figure au dossier.

Condamnation ou acquittement? Le tribunal lèvera le suspense aujourd'hui en fin de journée. I

FLAMATT

Bertha Bühlmann-Affolter va sur ses cent ans

C'est à son domicile au centre de Flamatt que la Singinoise Bertha Bühlmann-Affolter, qui entrait dimanche dans sa centième année, a reçu hier son traditionnel cadeau: cent bouteilles de vin convoyées par la conseillère d'Etat Marie Garnier. Née le 12 janvier 1915 à Konradshaus près de Heitenried, cinquième d'une fratrie de dix enfants, la vieille dame a traversé bien des épreuves. Elle n'avait que neuf ans lorsque sa mère est morte en couches, obligeant la plus âgée des sœurs (18 ans) à reprendre la gestion du ménage. L'enfance de Bertha Bühlmann-Affolter a été rythmée par les travaux sur le domaine agricole, avant son départ, à l'âge de 18 ans, chez une tante qui tenait un restaurant à Muttenz (BL). En 1934, elle a épousé Otto Bühlmann, qui avait repris un petit domaine agricole à Silberrad près d'Ueberstorf. Le couple aura trois enfants et s'installera à Konradshaus en 1941. Devenue veuve à l'âge de 49 ans seulement, Bertha Bühlmann-Affolter a laissé le domaine à son fils aîné puis s'est installée à Flamatt, où elle a travaillé jusqu'à sa retraite dans le domaine des soins à domicile.

MRZ/CORINNE AEBERHARD

PAYERNE

Service de voirie au sec

PIERRE KÖSTINGER

Pour éviter que le bâtiment des services d'exploitation (voirie) de Payerne ne prenne définitivement l'eau, la municipalité prévoit des mesures d'assainissement. Construit dans les années 60 et 70, l'ouvrage de la route de Grandcour est mal isolé, notamment dans la toiture et certaines façades. Un crédit de près de 700 000 francs sera soumis au législatif en vue de ces réfections. S'il l'approuve, les travaux s'étaleraient de juin à septembre.

La situation urge, selon la syndique de Payerne Christelle Luisier Brodard: «Afin de protéger certains endroits de l'eau de pluie, les employés ont dû installer des gouttières à l'intérieur du bâtiment.» Les réfections prévoient aussi 1000 m² de panneaux solaires sur le toit, inspirés par le projet «SolarPayerne».

Ces assainissements s'inscrivent dans le programme de législature. D'autres sont à venir. La réfection du complexe sportif du chemin de la Promenade constitue la prochaine priorité.

Le Conseil communal devra se prononcer aussi sur une extension de 5300 m² de la zone industrielle Champ Cheval, portant sa superficie totale à plus de 25 000 m². Les frais de légalisation de cette surface complémentaire seront englobés dans les 1,5 million de francs de coûts d'équipement de l'ensemble la zone.

Pour l'instant, trois entreprises de la région ont approché la commune. La valorisation de ces terrains est attendue pour mars avril. Le prix du m², autour de 150 francs, correspond au standard de la commune. I

SOCIÉTÉ CANTONALE DES MUSIQUES

Des médailles pour honorer les musiciens

Cette année, la Société cantonale des musiques fribourgeoises (SCMF) distribuera à nouveau les médailles honorant ses fidèles musiciennes et musiciens. Ci-après la liste complète des membres honorés. LIB

25 ans: médailles cantonales

Didier Jordan, Albeuve-Enney. Jean-Marc Bulliard, Arconciel. Pascal Dafflon, Autigny-Chénens, Patrick Defferrard, Avry-Matran. François Jemmely, Barberêche-Courtepin. Marianne Bersier-Nicolet, Bulle. Jean-Pierre Zimmermann, Corpataux-Magnedens. Christelle Bielmann-Nicolet, Courtion. Fabienne Schouwey-Nicolet, Courtion. Guido Bachmann, Cressier. Fabienne Purro-Jemmely, Cressier. Benoît Rossier, Cugy-Vesin. Charles Philipona, Echarlens. Philipp Jungo, Ecuvillens-Posieux. Christophe Caille, Estavannens. Florian Macheret, Estavayer-le-Gibloux. André Cottet, Farvagny. Giuseppe Acunto, La Concordia Fribourg. Dimitri Grandjean La Landwehr Fribourg. Eric Bertschy, Union Instrumentale Fribourg. Claude Jenny, Union Instrumentale Fribourg. Ursina Jud-Huwiler, Union Instrumentale Fribourg. Andreas Schornoz, Chevrilles-Tinterin. Peter Heiter, Cormondes. Marion Schneider-Bergmann, Cormondes. Bendicht Wyss, Cormondes. Christine Broillet-Gremaud, La Roche. Alfred Buntschu, Le Mouret. Ludovic Pasquier, Le Pâquier. Stéphane Steck, Marly. Marie-Pascale Page-Chassot, Orsonnens. Rita Blanchard-Piller, Planfayon. Petra Eggertswyler-Barth, Planfayon. Angélique Castella-Pittet, Porsel. Laurent Cardinaux, Promasens. Beat Baechler, Dirlaret. Stéphane Dorthe, Remaufens. Marc Fragnière, Romont. Micheline Guerry, Saint-Aubin. Samuel Descloux, Sâles. Marc Colliard, Semsales. Pascal Clément, Siviriez. Philippe Braillard, St-Martin. Gérald Mornod, Surpierre. Myriam Biollet-Guillet, Treyvaux. Charles Sciboz, Treyvaux. Valérie Waeber-Guillet, Treyvaux. Louis Yerly, Treyvaux. Véronique Yerly, Treyvaux. Claudia Liniger-Baeriswyl, Ueberstorf. Laurent Cottet, Ursy. Sylvianne Menoud-Richoz, Villaz-St-Pierre. Aline Bertherin-Clerc, Vuisternens-devant-Romont. Frédéric Richoz, Vuisternens-devant-Romont. Claudia Rigolet-Neuhaus, Wünnewil-Flamatt. Clemens Weber, Wünnewil-Flamatt. Andrea Zosso-Udry, Wünnewil-Flamatt.

35 ans: médailles fédérales

Gérard Python, Arconciel. Jean-Louis Grivel, Avry-devant-Pont. Michel Sallin, Belfaux. Jean-Paul Rey, Châtonnaye. Ronald Gendre, Corpataux-Magnedens. Felix Aeby, Guin. Edith Ayer-Kaderli, Guin. Michel Mayeux, Echarlens. Jacques Galley, Ecuvillens-Posieux. Roland Richard, Ependes. Annick Buchs-Schmutz, Estavayer-le-Lac. Claude Bulliard, Farvagny. François Reynaud, Farvagny. Romain Duc, Forel-Autavaux-Montbrelloz. Daniel Marmy, Forel-Autavaux-Montbrelloz. Silvia Richard-Domeni, Union Instrumentale Fribourg. Bertrand Kilchoer, La Concordia Fribourg. Denis Mettraux, La Concordia Fribourg. Marcel Cotting, Chevrilles-Tinterin. Jacques Rigolet, Grolley. Hubert Sciboz, Grolley. Marc Donzallaz, Gruyères. Claudine Monney-Bussard, Gruyères. Urs Koch, Cormondes. Elisabeth Jauner-Schwab, Chiètres. Jean-Pierre Vial, Le Crêt. Laurent Pasquier, Le Pâquier. Philippe Jungo, Marly. Martine Schrago-Godel, Montagny-Cousset. Roland Bollin, Morat. Philippe Villoz, Neyruz. Marie Chassot, Rueyres-Bussy-Sévaz-Morens. Jacques Menoud, Sâles. Olivier Grand, Semsales. Ursula Hasler, St-Antoine. Nicolas Papaux, Treyvaux. Heinrich Fasel, Ueberstorf. Kathrin Mader-Hänni, Ueberstorf. Erene Majo-Spicher, Ueberstorf. Hugo Zollet, Wünnewil-Flamatt.

40 ans: distinctions

Roland Girard, Attalens. Philippe Cudré, Autigny-Chénens. Arlette Guillod, Barberêche-Courtepin. Jean-François Michel, Barberêche-Courtepin. Pascal Rhême, Belfaux. Brigitte Baeriswyl-Stadelmann, Brünisried. Michel Gothuey, Châtel-St-Denis. André Magne, Corpataux-Magnedens. Nicolas Baechler, Courtion. Jean-Noël Marion, Domdidier. Bruno Carrard, Estavayer-le-Lac. Camille Roulin, Estavayer-le-Lac. Jean-Marc Andrey, Police cantonale Fribourg. Dominique Sallin, Police cantonale Fribourg. Roland Schafer, Chevrilles-Tinterin. Yves Schouwey, Chevrilles-Tinterin. Franz Bertschy, Cormondes. Hans Perler, Cormondes. Gérard Hirt, La Brillaz. Benoît Tinguely, La Roche. Antoine Rigolet, La Roche. Dominique Uldry, Le Châtelard. Jean-Charles Vial, Le Crêt. Michel Christan, Léchelles-Chandon. Claude Clément, Léchelles-Chandon. Louis Jemmely, Léchelles-Chandon. Dominique Bise, Montagny-Cousset. Hugo Lauper, Planfayon. Michel Pellet, Plasselb. François Berger, Prez-vers-Noréaz. Claude-Pascal Mauron, Prez-vers-Noréaz. Mireille Bella-Jordan, Romont. Daniel Stern, Romont. Jean-François Romanens, Sorens. Philippe Romanens, Sorens. Maurice Ropraz, Sorens. Nicolas Sauteur, St-Martin. Gérald Juillerat, Surpierre. Benoît Thierrin, Surpierre. Claude Riedo, Ursy. Georges Clerc, Villarimboud.

50 ans: médailles d'or SCMF

Marius Haymoz, Alterswil. Félix Doutaz, Albeuve-Enney. Francis Telley, Courtion. Nicolas Caille, Estavannens. Felix Fasel, Heitenried. Walter Schwab, Chiètres. André Dafflon, La Brillaz. Léon Andrey, Le Châtelard. Pascal Guillet, Le Mouret. Albert Pasquier, Le Pâquier. Jean-Pierre Clément, Marly. Jean-François Grangier, Montbovon. Bruno Zbinden, Planfayon. Leo Baechler, Dirlaret. Claude Collomb, Saint-Aubin. Heribert Jungo, St-Ours. Erwin Marro, St-Ours. Erwin Schnarrenberger, Tavel. Noël Kolly, Treyvaux. Marcel Gremaud, Vaulruz. Claude Blanc, Villaz-St-Pierre. Claude Menoud, Vuisternens-devant-Romont. Michel Pittet, Vuisternens-devant-Romont. Alois Lehmann, Wünnewil.

60 ans: médailles CISM

Benjamin Gumy, Belfaux. Jean-Louis Kaech, Belfaux. Bernard Cretton, Broc. Hermann Buchs, Bellegarde. Hubert Mauron, La Brillaz. Laurent Oberson, Sâles. Walter Geissbühler, Ueberstorf.

MÉMENTO SUD

> FRIBOURG POUR TOUS Information et orientation sociales. Une assistante sociale répond aux questions gratuitement et sans rdv. Migros, rte de Montreux 56, **Châtel-Saint-Denis,** 13-17 h 30.

> CAFÉ PARENTS-ENFANTS Salle Saint-Denis, en face de l'église, ch. du Château, **Châtel-Saint-Denis, mercredi**, 9-11 h. Education familiale 026 321 48 70.

PUBLICITÉ

OFFRE LAST MINUTE
LES BAINS D'OVRONNAZ
Ski + Bains thermaux
dès 117.-/pers. par nuit
Logement 2 nuits, forfait ski 2 jours, accès illimité Bains thermaux et au SPA
Ovronnaz (VS) | 027 305 11 00 | thermalp.ch